

PLAN LOCAL DE SANTE PUBLIQUE POUR LA VILLE DE DIGNE LES BAINS

2016-2020

I- AXE 1 : FAVORISER L'ACCES AUX SOINS AUPRES DES PUBLICS EN RUPTURE SOCIALE

Objectif Général :

- Améliorer l'accès et le suivi des soins des publics en difficultés

Objectifs intermédiaires :

- Soutenir et développer des actions favorisant l'accès aux soins des personnes éloignées des soins
- Accompagner les publics en précarité dans leurs suivis médicaux
- Faciliter l'accès et l'accompagnement aux bilans de santé gratuits

Objectifs opérationnels :

- Mettre en place un parcours de prévention santé sur le territoire dignois
- Permettre la mise en place d'un lieu ressource/espace dédié aux actions de prévention et de promotion pour la santé
- Promouvoir le dispositif PASS SANTE des Jeunes

Les actions :

- Réalisation en cours de 4 parcours de prévention pour la santé (avec bilans de santé au Centre d'Examen de Santé de GAP)
- Création d'un espace dédié aux actions de prévention et de promotion de la santé au sein de la future Maison de santé (en collaboration avec les professionnels de santé et les partenaires sociaux).

AXE 2 : SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET SANTE MENTALE

Objectif Général :

- Soutenir et accompagner les acteurs de terrain

(Assurer la prise en compte de cet axe dans les objectifs du Conseil Local en Santé Mentale)

Objectifs intermédiaires :

- Soutenir et accompagner les personnes en souffrance psychique dans la cité
- Soutenir et accompagner les acteurs de terrain

Objectifs opérationnels :

- Promouvoir et faire connaître les dispositifs existants
- Favoriser la coordination entre les structures existantes

Les actions :

- Présentation élargie du CLSM de Digne et notamment la CGSC (Cellule de Gestion des Situations Complexes) aux partenaires locaux afin qu'ils puissent se saisir du dispositif le cas échéant (grâce à la réalisation de supports de communication notamment).
- Un travail et un effort de repérage de la souffrance psychique des personnes (exemple : lieu d'écoute sans RDV), vers un accès plus facilité à de l'écoute tous venant : Partenariat à envisager avec le Centre Médico Psychologique notamment.

AXE 3 : PREVENTION/ PROMOTION**Objectif général :**

- Développer des actions de prévention et de promotion pour agir sur les comportements individuels et collectifs

Objectifs intermédiaire:

- Observer des problématiques de santé de la population prioritaire
- Développer l'offre de prévention et de promotion de la santé en lien avec les thématiques qui ressortent

Objectifs opérationnels :

- Développer des actions pour lutter contre les violences conjugales
- Développer des actions en lien avec l'hygiène de vie : activité physique/ équilibre alimentaire
- Développer des actions en lien avec les addictions
- Développer des actions de prévention pour le dépistage des cancers

Les actions : (celles-ci ne sont pas figées)

- Soutien à la parentalité en lien avec le CoDES
- Prévention contre les violences conjugales avec le CIDFF
- Prévention du dépistage des cancers en lien avec l'ADOC, dans le cadre « d'octobre rose » et de « mars bleu » notamment
- Promotion de l'activité physique/ équilibre alimentaire avec la Mutualité Française notamment

AXE 4 : INFORMATION ET COORDINATION

Objectif général :

- Favoriser la mise en réseau des acteurs et la coordination des actions de promotion sur la ville

Objectifs intermédiaires :

- Assurer la pérennité de la coordination de l'Atelier Santé Ville
- Poursuivre l'animation du réseau local
- Développer de nouveaux partenariats

Objectifs opérationnels :

- S'assurer de l'implication de l'éducation nationale/ ordre des médecins/ centre hospitalier, dans les problématiques de santé publique sur le territoire
- Favoriser la connaissance des structures qui travaillent sur la prévention et la promotion pour la santé
- Centraliser les données sanitaires et sociales locales

Les actions :

- Mise à jour et actualisation régulière de « Résodigne, le répertoire des acteurs du bassin dignois œuvrant dans le champ de l'insertion sociale » dans sa version numérique et sa version papier.

(Les actions ne sont pas figées, elles peuvent être modulées et évoluer au fur et à mesure du temps).